












- a. Overlay
- b. Papier décor
- c. Âme centrale HDF
- d. Contre-parement assurant une stabilité de forme




Tests
**Norme
DIN/EN**
Sol design Classic LD 75
Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Lame pour sol, parement papier décor revêtu de résine spéciale
Épaisseur totale :	env. 8 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	1288 x 198 mm
Structure du produit :	a. Overlay b. Papier décor c. Panneau HDF (env. 890 kg/m ³ ± 3%) d. Contre-parement

Données techniques

Système de verrouillage :		Multiclic
 Classe de sollicitation :	EN 13 329	23 32
 Résistance à l'abrasion :	EN 13 329 (annexe E)	AC4 (= IP ≥ 4.000 U)
 Résistance aux chocs :	EN 13 329 (annexe F)	IC 2
 Classe de tachabilité :	EN 13 329 (EN 438-2/26)	Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4-5
 Tenue à la lumière :	EN 13 329 (EN ISO 105)	≥ Niveau 6 sur l'échelle de la laine bleue
 Comportement au feu :	EN 13 501	C _{fl} -s1 (difficilement inflammable)
 Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893	DS
Résistance aux rayures :	EN 438-2/25	≥ 5 N
 Emission de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
 Empreinte après sollicitation constante :	EN 13 329 (EN 433)	Aucune altération visible

Données techniques

	Tenue aux roulettes de chaises :	EN 425	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN 13 329 (EN 424)	Aucun dommage apparent
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. Les nattes chauffantes usuelles ne peuvent être agréées dans tous les cas. Les systèmes autorégulants font exception à la règle, à condition qu'ils maintiennent la température de surface à 29°C.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	avec MEISTER-Silence 25 DB : 0,07 m² K/W

Tolérances

Précision d'angles des éléments :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
Linéarité des chants :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
Affleurement de surface :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
Interstice aux joints :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé
Élimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
Nettoyage et entretien :		Nettoyage initial/Nettoyage courant : CC-nettoyant pour sols stratifiés Nettoyage spécial : CC-Elatex détachant universel
Domaines d'application :		Le sol Classic LC 75 convient pour toutes les pièces d'habitation et pour les locaux commerciaux à trafic normal tels que bureaux, salles d'attente, boutiques, etc. Ce sol ne convient pas à une pose en milieu humide (salle de bains, sauna, etc.). Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.
Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 365 « Pose de parquets ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2% ou chauffage au sol 1,8 %, chape anhydrite max. 0,5% ou chauffage au sol 0,3 %), plan, solide et propre. De plus, toute différence de niveau de l'ordre de 3 mm/premier mètre et de 2 mm/m linéaire suivant impose un réagréage conformément à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.